



L'AMBITION DES PRATICIENS HOSPITALIERS POUR L'HÔPITAL DE DEMAIN

L'ambition de **l'INPH** est que les besoins en santé de tous les hommes, femmes et enfants vivant dans notre pays soient couverts par une offre de soins de qualité et accessible à tous.

L'EQUIPE

L'activité médicale à l'hôpital est, par essence, un travail en équipe. Ce travail collectif nécessite des aménagements et des organisations pour améliorer la prise en charge des patients et le bien-être au travail.

Voici les propositions portées par l'INPH :

A l'échelle d'un service:

Il faut **remettre de la démocratie à l'hôpital**, et cette démocratie doit s'appuyer au sein du service sur les principes suivants :

- Le **projet médical de service** doit être construit avec les médecins du service. Il doit ensuite être présenté à l'ensemble du personnel pour être développé par l'ensemble de l'équipe.
- La **CME** s'appuie sur le projet médical de service pour évaluer **le chef de service** tous les 4 ans, ainsi que sur sa gestion globale du service (gestion du personnel médical et paramédical). Il est l'organisateur, le fédérateur et l'interlocuteur privilégié avec l'administration mais doit consulter ses collègues et les associer aux décisions ; il doit leur rendre compte des décisions définitives de la direction.
- Un **conseil de service** doit être organisé **régulièrement** pour discuter et régler les problèmes d'organisation du service. Ce temps doit être reconnu par les instances dirigeantes et inclus dans le temps de travail, de même que les temps « hors soins » nécessaires aux échanges permettant le bon fonctionnement du service.
- Les **déplacements et choix des personnels paramédicaux** doivent être fait en accord avec les praticiens

- Enfin, l'accueil et l'intégration des étudiants et des internes au sein de l'équipe doivent être réfléchis et organisés. Ils font partie des missions de l'équipe.

A l'échelle de l'établissement et du GHT:

Les équipes doivent collaborer au sein de **fédérations**. Celles-ci doivent prendre en compte les projets médicaux des services. Elles permettent la mise en place de protocoles communs de prise en charge des patients.

Les différentes équipes doivent aussi organiser des **prises en charge transversales des patients** (entre les urgences et les services d'aval, avec l'imagerie,...)

L'INPH œuvrera donc, et sans relâche, pour que les médecins, pharmaciens et odontologistes hospitaliers, porteurs de cette offre de soins, puissent répondre à leur mission avec l'exigence due au patient, l'indépendance professionnelle requise par la hauteur de leur mission et dans la sérénité nécessaire à l'expression de leurs compétences.



Votez INPH

Votez et faites Voter

